



JEUNES ENTREPRENEURS 2020

Recommandations de la délégation française

SOMMET DU G20 DES JEUNES ENTREPRENEURS
27 - 30 octobre 2020 - Arabie Saoudite

Le rôle essentiel des jeunes entrepreneurs

dans la reconstruction économique du pays

Dans le contexte de pandémie mondiale, l'Alliance du G20 des Jeunes Entrepreneurs et les pays membres ont convenu d'organiser ce 12e Sommet en virtuel. Chaque structure qui représente le G20YEA dans les pays membres a ainsi composé une délégation de jeunes entrepreneurs qui se sont réunis localement.

En France, c'est Citizen Entrepreneurs qui, comme chaque année depuis 10 ans, a constitué la délégation française des Jeunes Entrepreneurs pour 2020.

Les 35 entrepreneurs français qui ont représenté la France au Sommet du G20 des Jeunes Entrepreneurs 2020 symbolisent l'écosystème entrepreneurial de leur pays dans sa croissance, sa diversité (34% de femmes entrepreneures), sa distribution géographique (41% issus des régions), ses secteurs d'activité et sa vision globale (65% ont des activités à l'international).



Nous assumons et revendiquons d'être des citoyens responsables et porteurs de solutions pour la croissance, l'innovation et l'emploi et contribuer ainsi à construire une société plus juste et plus durable.

La Délégation Française du
G20 des Jeunes Entrepreneurs
à l'OpenMind Kfé, Paris,
le 27 octobre 2020



A l'issue de ce Sommet dont le thème était « Entrepreneurship as a Solution for Innovation and Resilience », les jeunes entrepreneurs français ont rédigé, à l'intention du Gouvernement français, 4 recommandations concrètes en phase avec le plan France Relance et 4 recommandations pour construire le monde de demain.

I. La réponse des jeunes entrepreneurs à la crise économique et sanitaire

1. Créer un Small Business Act pour bloquer des budget PME dans les ETI et Grands groupes.
2. Développer une activité de revente de solutions françaises par Business France à l'étranger
3. Déployer un crédit d'impôt sur les entreprises qui font du report à nouveau en 2020 et/ou 2021
4. Faciliter l'expérimentation d'outils digitaux pour le télétravail

II. Comment les jeunes entrepreneurs veulent-ils contribuer au monde de demain ?

1. Construire une Europe compétitive et influente qui protège ses actifs, ses compétences et son savoir-faire
2. Inciter la responsabilité des entrepreneurs vis-à-vis de la société, du climat et de l'environnement
3. Simplifier, accélérer et rendre plus lisibles les processus de décisions administratives et les règlements qui s'appliquent aux entreprises.
4. Accompagner l'accélération de la croissance des entreprises portées par les femmes.



La liste de la délégation française

de jeunes entrepreneurs du G20YEA 2020

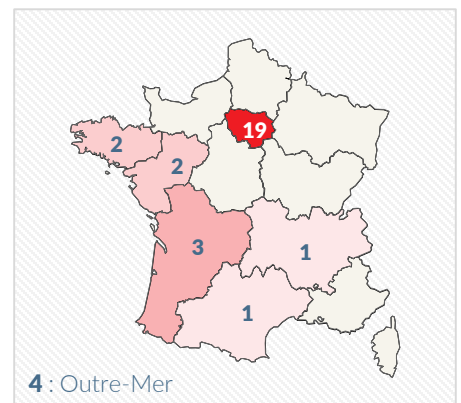
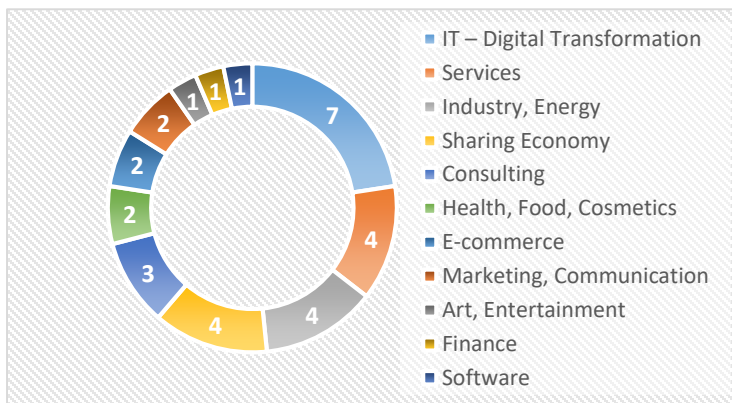
Les sherpas de la délégation française 2020

- **Anne-Laure Morel**, Fondatrice de Torskall
- **Vincent Bruneau**, Fondateur & CEO de Sparkup
- **Edouard Barthes**, Président fondateur d'EBS Energie & Isolation
- **Aurélié Billat**, Fondatrice & CEO de Kairos Fortuna
- **Shirley Billot**, CEO de Kadalys
- **Nicolas Boulinguez**, Fondateur et CEO et **Sébastien Pottier**, Directeur financier de MCT
- **Marie-Christine Bouvier**, Présidente de Partner Mobilité Services
- **Emmanuel Cazeneuve**, Fondateur et PDG d'Hesus
- **Jacky Zhengao Chang**, Fondateur & CEO de Paris Fashion Shops
- **Razi Chaouachi**, Directeur des opérations de NOVATEL-IT France
- **Arnaud Chereau**, Co-fondateur et Président de Wello
- **Franck Coppola** et **Pierre-Alexandre Entraygues**, co-fondateurs d'Hexaglobe
- **Julien Daubert**, Fondateur & CEO de 10h11
- **Louis Debouzy**, Fondateur & CEO d'Amabilis
- **Marie Eloy**, Présidente Fondatrice de Bouge ta Boite
- **Goretty Ferreira**, Fondatrice & Dirigeante de L'Agence pour l'Entreprenariat Féminin
- **Myriam Fournier Kacimi**, Fondatrice & CEO de Sungy
- **Maxime Guillaud**, Fondateur & CEO d'INSKIP
- **Medhat Hassan**, Dirigeant de Renova Bat France
- **Nathalie Hutter Lardeau**, Fondatrice & CEO d'Evidence Santé
- **Laetitia Maffei** Co-fondatrice & CEO, et **Rachel Chicheportiche**, Présidente de Danae
- **Nicolas Meric**, Fondateur & CEO de DreamQuark
- **Xavier Morcillo**, Fondateur & CEO et **Bruno Couturier**, Directeur des opérations d'Amexio
- **Kevin Oualli**, Fondateur & CEO d'Halchimy
- **Anass Patel**, Co-fondateur & CEO de Conexcap Finance
- **Areeba Rehman**, Co-fondatrice & Présidente, et **Usman Javed**, Co-fondateur & CTO de Fretbay
- **Philippe Riviere**, Président d'ACI Groupe
- **Lior Roth**, Président Directeur Général du Groupe Babylone
- **Ibrahima Sissoko**, Fondateur et Directeur d'Hilt Technology Engineering
- **Abdelkrim Talhaoui**, Co-fondateur & CEO d'Octopeek
- **Barnabé Wayser**, Président Directeur Général de Guard Industrie
- **Marion Woirhaye**, Co-fondatrice & CEO de Wikicampers

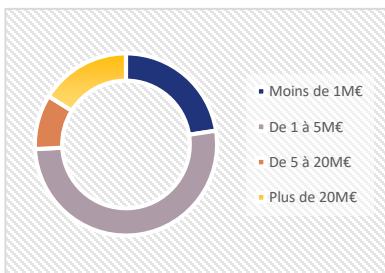
La délégation française en quelques chiffres

35 entrepreneurs **32 entreprises**

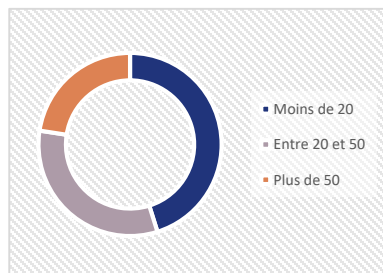
39 ans **10 M€** **1960 emplois** **62 employé.es**
 âge moyen CA médian au total en moyenne



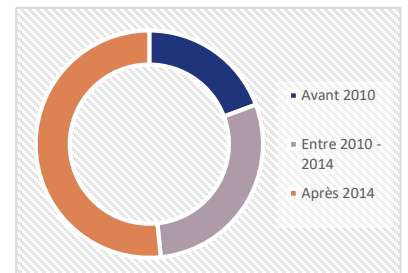
CA



Effectif



Création



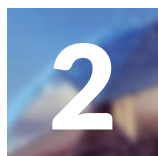
1. La réponse des jeunes entrepreneurs à la crise économique et sanitaire



Créer un Small Business Act pour bloquer des budgets PME dans les ETI et les grands groupes.

Les PME/startups d'aujourd'hui sont nos ETI/grands groupes innovants de demain. Il est important de soutenir durablement la trésorerie et la demande pour les solutions des PME/startups. Le succès des entreprises vient du fait qu'elles bénéficient d'un marché de grandes entreprises locales et étrangères qui achètent leurs solutions. Il est important de soutenir la décision d'achat de nos solutions locales.

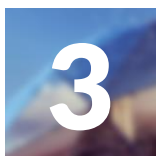
Cette recommandation s'inspire du Small Business Act mis en place en 2008 par Bruxelles, un cadre stratégique pour améliorer l'environnement des petites et moyennes entreprises. Le SBA européen est parti d'un constat : les PME sont indispensables au dynamisme de l'économie européenne. Ces entreprises employant moins de 250 personnes et dont le CA n'excède pas 50 millions d'Euros sont 23 millions au sein de l'UE et emploient presque 70% de la main du secteur privé. Sans elles, impossible d'atteindre les objectifs d'innovation et d'emploi de la stratégie Europe 2020 : elles sont incontournables.



Développer une activité de revente de solutions françaises par Business France à l'étranger.

L'économie est impactée par une difficulté des entreprises à développer leur activité à l'étranger. Il est plus difficile d'avoir une présence locale et de se déplacer.

Business France pourrait développer une activité de revente de solutions françaises pour aider les entreprises françaises à avoir un relais local malgré la difficulté à se déplacer.



Déployer un crédit d'impôt sur les entreprises qui font du report à nouveau en 2020 et/ou 2021.

Les entreprises ont besoin de capitaux propres et de trésorerie pour investir, embaucher, maintenir l'emploi ou encore faciliter leur capacité d'emprunt. De plus, il faut encourager les champions qui réussissent dans ce contexte difficile, ils consolident l'économie et maintiennent l'activité.

Pour y répondre, toute entreprise qui s'engage à faire du report à nouveau de manière significative* en 2020 et 2021 bénéficiera d'un crédit d'impôt sur l'IS. Ce crédit d'impôt lui permettra d'augmenter ses capitaux propres sans avoir à emprunter. Aussi, il générera de la trésorerie.

Par cette action, le gouvernement démontre sa volonté d'encourager l'investissement des actionnaires dans la consolidation de leur entreprise et démontre son intention d'encourager l'investissement dans l'économie française.

**seuil à négocier avec le gouvernement.*



Faciliter l'expérimentation d'outils digitaux pour le télétravail.

Les entreprises doivent accélérer leur transformation digitale et se doter des outils permettant à leurs salariés, clients et partenaires de travailler à distance.

Pour y répondre, toute entreprise qui embauche un chargé de transformation digitale dans les 18 prochains mois bénéficiera d'une prime d'aide à l'embauche de 4 000 euros. Cette prime allégera le coût de l'investissement pour l'entreprise et l'invitera à se doter de compétences digitales fortes.

Par cette action, le gouvernement démontre son soutien dans les transformations rapides que doivent opérer les entreprises et renforce son soutien aux entreprises par une prime.

II ● Comment les entrepreneurs veulent-ils contribuer au monde de demain ?



Construire une Europe compétitive et influente qui protège ses actifs, ses compétences et son savoir-faire

« L'Europe est sortie clairement de la naïveté » affirme Thierry Breton, le 9 novembre 2020. La mondialisation et la concurrence qui ont été jusque-là exacerbées au sein de l'Europe ne seront-elles plus désormais les caractéristiques de l'économie du 21^e siècle ? Les Européens seront-ils capables de faire face aux Etats-Unis et à la Chine en imposant leurs propres normes juridiques, technologiques et financières ? Le droit des affaires, le code du travail et la politique fiscale constituent une mosaïque historique et un millefeuille au sein des 27 pays qui freinent le développement des PME/ETI.

L'Europe doit en prendre acte : sa consolidation passera par l'entreprise européenne !

PROPOSITIONS À L'INTENTION DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS

Les jeunes entrepreneurs appellent le gouvernement français et les dirigeants des pays de l'Union Européenne à :

Créer une fiscalité des entreprises commune à l'ensemble des pays européens

Une entreprise qui souhaite conquérir le marché européen est condamnée à rouvrir une société ou une filiale dans chacun des pays concernés afin de pouvoir opérer

convenablement même si elle est dans l'espace européen (recrutement, achat/vente, etc.). Ce processus est long et coûteux pour les entrepreneurs. Pour pallier ce dysfonctionnement, il conviendrait d'établir un système fiscal européen commun pour que les PME puissent se développer financièrement et juridiquement et opérer via un guichet unique qui éviterait de passer par des processus bureaucratiques coûteux.

Créer un statut juridique salarié européen

Une entreprise – de service web par exemple – qui souhaite étendre ses activités en Europe doit à un moment donné recruter des experts locaux du pays dans lequel elle souhaite se développer. Deux options s'offrent alors à elle :

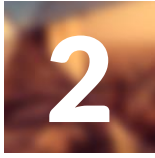
- Ouvrir une filiale dans le pays concerné avec les contraintes énumérées au point précédent
- Recruter un natif du pays concerné en France : dans ce cas l'employé recruté ne cotise pas pour la retraite et le chômage dans son pays d'origine tout au long de son activité.

Une caisse de cotisation européenne, avec un statut juridique salarié européen, doit être mise en place pour que les entreprises puissent proposer ce statut aux candidats pour une meilleure attractivité et compétitivité.

Harmoniser la réglementation pour les grands secteurs d'activité qui imposent des certificats et des licences spécifiques

Certains secteurs d'activité sont réglementés. Certains pays européens n'appliquent pas ces réglementations. Pour favoriser le développement à l'international, il est indispensable d'avoir une fiscalité et une réglementation communes au sein de l'Union Européenne.





Inciter la responsabilité des entrepreneurs vis-à-vis de la société, du climat et de l'environnement

La crise Covid a fait émerger une urgence à pivoter vers des valeurs de résilience et d'inclusion. Les entrepreneurs portent déjà ces valeurs pour une société respectueuse de l'humain, du climat et de l'environnement. Les facteurs d'incitativité et d'éducation de la jeunesse nous semblent essentiels comme point de départ du cercle vertueux qui permettra un changement de paradigme positif.

PROPOSITIONS À L'INTENTION DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS

Les jeunes entrepreneurs appellent le Gouvernement Français à :

A court terme - Rendre la fiscalité plus incitative au service d'une société durable, inclusive et résiliente sur le plan national, européen et international

- Créer un indice européen vertueux d'engagement des entreprises basé sur 3 critères :
 - **Social** (inclusion, éducation, emploi non délocalisable)
 - **Environnemental** (économie d'énergie, économie durable et circulaire, biodiversité)
 - **Territorial** (décentralisation, économie frugale en circuit court)
- Indexer la fiscalité bonus-malus sur cet indice (charges, impôts et taxes dont TVA)
- Imposer une taxation sur les produits non vertueux qui alimente un fond pour aider les entreprises les plus vertueuses de l'indice et aboutir à de futurs champions locaux et européens.

A moyen-long terme - **Développer l'esprit et la culture d'entreprise responsable dès le plus jeune âge afin d'accompagner la transition sociétale vers un monde d'après tant attendu**

Favoriser la présence d'entrepreneurs responsables dans les tours de tables au niveau du ministère de l'éducation et des régions

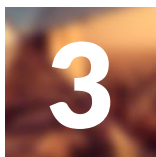
Via l'indice européen, inciter les entreprises responsables à contribuer activement à l'éducation entrepreneuriale des jeunes dans les écoles et les universités sur le sujet environnemental, de RSE et de résilience

Permettre aux jeunes de s'exprimer en dehors des temps classiques d'enseignement, comme de véritables entrepreneurs (travaux de groupes libres, workshops, agora avec intervention de speakers issus du milieu du sport, du monde associatif et de l'entrepreneuriat engagé)

Sensibiliser citoyens, salariés et dirigeants d'entreprises aux enjeux du climat et de RSE via des initiatives pédagogiques telles que la Fresque du climat

Former les enseignants aux principes d'économie circulaire et de RSE





Simplifier, accélérer et rendre plus lisibles les processus de décisions administratives et les règlements qui s'appliquent aux entreprises.

La centralisation trop importante, le nombre très élevé de règlements et leur complexité est un obstacle à la compétitivité de la France. De plus, le maintien en conformité avec ces règlements occupe une partie trop importante du temps des entrepreneurs là où il devrait se concentrer sur leur métier et consacrer ce temps à créer de la richesse.

PROPOSITIONS À L'INTENTION DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS

Les jeunes entrepreneurs appellent le Gouvernement Français à :

Créer un État plateforme :

L'État du 21^e siècle ne devrait pas être un État bureaucratique comme celui des 19^e et 20^e siècles. La mise à disposition d'outils numériques doit permettre aux États de se transformer pour offrir une "plateforme" sur laquelle les initiatives privées vont pouvoir se bâtir. L'État ne doit plus être une source de friction via la bureaucratie mais un moteur d'efficacité.

- Mettre en commun les bases de données de l'État pour qu'il n'y ait plus jamais de saisie d'informations redondantes entre les administrations. Le SIREN doit suffire à identifier mon entreprise pour toute démarche et aucune information ne doit être demandée deux fois.
- Toute démarche administrative sans exception doit être accessible par API, ce qui implique que toutes les procédures doivent être digitalisées. Un contact humain devra toutefois rester disponible pour aider et expliquer.
- Créer un dispositif de type "blockchain" public permettant de se passer d'actes notariés et de tiers de confiance administratifs.
- La création d'une entreprise devrait pouvoir se faire sans avoir recours à un formaliste. Le remplissage d'un

formulaire web, le dépôt d'un PDF des statuts suivi de sa soumission, le paiement par CB des droits d'enregistrements au greffe devraient suffire. Idéalement, il faudrait lier ce dispositif au choix d'une banque et au dépôt du capital, toujours par CB. Créer une entreprise ne devrait pas être plus compliqué que de commander sur Amazon.

Rétablir la possibilité d'initiative :

L'abus de réglementation par toutes les strates administratives a conduit à créer un monde où l'innovation est découragée. Afin de sortir de la crise, il convient de détruire ces freins.

- De manière générale diminuer la responsabilité légale des entrepreneurs vis à vis des externalités négatives pouvant advenir d'expérimentations nouvelles. En contrepartie, remplacer cela par un mécanisme assurantiel permettant d'indemniser d'éventuelles victimes.
- Faciliter les expérimentations temporaires. Trop souvent, il est compliqué d'expérimenter car il existe de nombreux freins réglementaires. Ces freins devraient pouvoir être levés pour une durée limitée afin de constater les résultats positifs ou négatifs.
- Dans le cadre de la décentralisation permettre à l'échelon local de ne pas appliquer certaines normes qui ne paraîtraient pas adaptées au territoire. Inverser ainsi la hiérarchie des normes. Ceci permettra une saine concurrence entre les territoires et par là, un gain d'efficacité global.
- Supprimer le principe de précaution qui est un frein à l'innovation. Cet ajout récent dans la constitution doit en être retiré.

Améliorer les relations avec l'administration :

Les relations avec l'administrations sont parfois complexes. Si dans certains cas tout se passe très bien il y a des frustrations. L'administration devrait se voir comme le service client de l'État et traiter ses usagers comme des clients. Il importe donc d'agir d'abord sur les points suivants :

- Imposer le respect des délais des réponses administratives.

- Permettre aux décideurs des collectivités de négocier comme dans le privé. Le formalisme d'appel d'offres, loin d'éviter les abus a en effet créé une caste d'entreprises spécialisées dans la réponse aux appels d'offres publics, éliminant ainsi la possibilité pour des entreprises moins aguerries de répondre efficacement.
- Réduire les délais de décision de la justice.

Diminuer les charges tout en simplifiant :

- Supprimer les effets de seuils : le passage à 20 ou 50 salariés ne devrait pas être perçu par les entrepreneurs comme une punition qui encourage certains à ne pas faire grandir leur entreprise.
- Réduire les charges et impôts de production sans condition en compensation de la suppression d'une partie des aides aux entreprises (hors CIR). L'intégralité des aides supprimées doivent être affectées à une baisse de charges et impôts. Le but est de diminuer la charge de travail administrative et le temps perdu à écrire des dossiers pour obtenir de l'argent de l'État. Les dispositifs les plus complexes doivent donc être supprimés en premier et intégralement reconvertis en baisse de charges et baisse des impôts de production.



4

Promouvoir la mixité et la place des femmes dans l'économie

L'égalité économique, salariale et entrepreneuriale entre les femmes et les hommes augmenterait de 10% la croissance des pays développés et injecterait 28 000 milliards de dollars supplémentaires au PIB mondial d'ici 2025*.

**(McKinsey 2015)*

PROPOSITIONS À L'INTENTION DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS

Les jeunes entrepreneurs appellent le Gouvernement Français à :

- Accélérer l'entrepreneuriat féminin et booster la carrière des femmes dans les entreprises en favorisant l'accompagnement et sa prise en charge via du coaching, du mentoring, de la formation et du réseau...
- Augmenter progressivement la part des fonds d'investissement alloués aux projets portés par les femmes et flécher les différents aides et prêts.
- Généraliser tout au long de la scolarité, les ateliers de sensibilisation au sexisme, à l'égalité femmes/hommes dans les carrières professionnelles et les rôles modèles et notamment dans les filières scientifiques et techniques.
- Instaurer des objectifs progressifs de parité dans toutes les instances dirigeantes pour compléter l'index égalité femmes hommes ; objectiver la progression par un suivi rendu public et du Name & Shame pour les entreprises concernées.
- Revaloriser les métiers en instaurant une égalité de salaire pour un même niveau de tâches, de responsabilité et d'ancienneté, quelle que soit la profession (ex. Canada)





Coordination et mis en forme par Valentin Laigre et Marie-France Boudet

Association Citizen Entrepreneurs

Tour First TSA 14444 - 92037 La Défense Cedex – France

Tél. +33 (0) 1 46 93 74 59 • citizen.entrepreneurs@gmail.com • www.citizen-entrepreneurs.com